

A Genève, l'industrie prête à s'adapter

Une enquête menée par la CCIG souligne l'inquiétude des entreprises quant à leur approvisionnement énergétique et un risque de réduction de leur production.

Matteo Ianni

A Genève, les mesures relatives à l'approvisionnement énergétique annoncées mercredi par le Conseil fédéral ont retenu toute l'attention de la Chambre de commerce, d'industrie et des services (CCIG). Pour son directeur, Vincent Subilia, «l'imprévisibilité couplée à la volatilité de la situation énergétique suscitent des inquiétudes majeures auprès des acteurs économiques genevois». Dans les secteurs de l'alimentation, de la métallurgie, de la fonderie ainsi que de la chimie et de la pharmacie, le risque d'une interruption de la production est véritablement critique.

«Il est impératif que le Conseil fédéral évite le rationnement du gaz.»

Vincent Subilia,
directeur de la CCIG

«Pour les entreprises dont l'approvisionnement en gaz est vital, qui n'ont pas la possibilité de passer au mazout ou ne disposant pas d'installations électriques, une coupure signifierait des licenciements en masse», prévient-il. Avant d'ajouter: «Il est impératif que

le Conseil fédéral évite le rationnement du gaz et mette en œuvre le plus rapidement possible une campagne de sensibilisation pour inciter les ménages et les entreprises à réduire leur consommation.»

Du côté des entreprises, certaines se disent inquiètes, quand bien même leur outil de production consomme moins d'énergie que le chauffage des locaux en hiver, souligne une enquête menée par la CCIG auprès de sociétés «de premier plan du canton», qui n'ont pas souhaité être citées. La possibilité, pour elles, d'utiliser des générateurs de secours, par exemple, semble illusoire tant cette alternative coûte cher et requiert du mazout. Ces gros industriels sont néanmoins prêts à envisager un travail de nuit, pour lisser leur production sur ces périodes où l'énergie est disponible.

Si vraiment ces entreprises devaient réduire leur production en raison d'une pénurie, il est évident qu'elles s'adapteront, relève encore l'enquête de la CCIG. Mais cela ne sera pas sans conséquences. Il est alors imaginé différentes mesures, comme de couper dans les charges de personnel ou de délocaliser une partie de l'activité là où l'approvisionnement est garanti.■